

SOMMAIRE

1. Préambule
 - Accueil
2. Pt 1 INTERNE STATUTAIRE
 - Secrétaire de Séance
- 2.1. Enregistrement votes des rapports
 - Elections Au Conseil
 - Election Vérificateur
- 2.2 Election Bureau
- 2.3 Représentants ANEPVV
- 2.4 Délégations signatures
3. Pt 2 INTERNE DOSSIERS
 - 3.1. Approbation CR CA 10 02 2025
 - 3.2. Réinscriptions
 - 3.3 Demande Aide
 - 3.4. Clubs
 - 3.5. Hangar Nicolas
 - 3.6. QUESTIONS ET POINTS DIVERS
 - 3.7 Messagerie ANEPVV
- Horaires Collaboratrices
- Prochains CA

Présents Présentiel

Ghislaine **FACON**
 Pierre **ALBERTINI**
 Bertrand **BECKER**
 JOSEPH **BOCCIARELLI**
 CHRISTIAN **BON**
 Georges **CHEVALET**
 GERARD **COUTELIER**
 DIDIER **HAUSS**
 GILLES **HUG**
 Daniel **PERCIAUX**
 Patrick **PORRET**
Absent excusés
 ALBAN **SCHNITZLER**

Vérificateur aux comptes

Jean-Pierre **MAC VEIGH**

REPRESENTANT FFVP

JEAN-MICHEL **HORRENBARGER**

1. PRÉAMBULE

Début des travaux du Conseil d'Administration du 14/03/2025 à 22 h 00.

ACCUEIL DES ADMINISTRATEURS ENTRANTS

Le Président Gilles Hug souhaite la bienvenue aux administrateurs et préside, avec l'accord du doyen de l'assemblée Joseph Boccarelli, le conseil d'administration en attente des élections du Bureau directeur.

2. POINT 1 – INTERNE STATUTAIRE

Désignation du secrétaire de séance :

Daniel Perciaux se propose secrétaire de séance.

Acceptation à l'unanimité des administrateurs présents.

2.1 ENREGISTREMENTS DES VOTES :

Vote des rapports :

Poids des voix : **190 / 513** Quorum 171

Rapport d'activité :

Pour **190** - Contre 0 – Abstention 0 -Voix exprimées 190 **100 %**

Rapport Financier :

Pour **182** - Contre 0 - Voix exprimées 182 - Abstentions 8. **100 %**

Budget prévisionnel :

Pour **176** - Contre 5 – Voix exprimées 181 - Abstentions 6. **97 %**

Rapport Moral :

Pour **183** - Contre 2 – Voix exprimées 185 – Abstention 5 **99 %**

La gestion des votes par le logiciel Ombréa n'a pas été programmé correctement.

Élection Conseil d'administration :

M. Pierre Albertini	Élu mandat 4 ans : 171 voix	90 %
M. Georges Chevalet	Élu mandat 4 ans : 183 voix	99 %
M. Alban Schnitzler	Élu mandat 4 ans : 174 voix	92 %

Élection Vérificateurs aux Comptes

M. Jean-Pierre Mac Veigh	Élu mandat 1 an : 183 voix	100 %
--------------------------	----------------------------	-------

2.2 ÉLECTION DU BUREAU

PRÉSIDENT	: M. HUG
VICE PRÉSIDENT	: M. BON
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	: M. PERCIAUX
TRÉSORIER	: M. BECKER
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL Adjointe	: Mme FACON
TRÉSORIER Adjoint	: M. CHEVALET

2.3 DÉSIGNATION REPRÉSENTANTS ANEPVV

Usagers Vinon	: M. HAUSS – ALBERTINI
Syndic Copropriété	: M. HUG – BECKER
Relations Enac / Daher	: M. COUTELIER

Désignations à l'unanimité des présents pour les trois représentations

2.4 DÉLÉGATIONS DE SIGNATURES

Le Président représente l'ANEPVV dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux. Le président ordonne les dépenses.

Président Gilles HUG :

Accès complet à tous les comptes bancaires courants ou de placements.

Trésorier Bertrand BECKER & Georges CHEVALET :

Accès complet à tous les comptes sera donné par le Président pour les accès logiciels.

Comptable Angélique LEROY :

Accès pour toutes les opérations sur les comptes courants et consultation sur les placements.

Gestionnaire Administrative Floriane JEAN JOSEPH :

Accès en consultation sur les comptes courants.

Les comptes concernés :

Compte courant : Crédit Industriel et Commercial et Crédit Mutuel

Comptes de placement : Crédit Industriel et Commercial et Crédit Mutuel

Toutes les délégations sont acceptées à l'unanimité des présents

3. POINT 2 – INTERNE DOSSIERS EN COURS

3.1 APPROBATION DES COMPTES RENDUS

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 10 02 2025 est approuvé par les 10 administrateurs présents du précédent collège.

3.2 POINT RÉINSCRIPTION

Tous les clubs ne sont pas réinscrits : La Motte du Caire, Sainte Foy la Grande et Valence.

Salon de Provence en attente décision politique de réouverture de l'aérodrome..

3.3 DEMANDE D'AIDE

Dossier Villefranche sur Saône. Aide 20 k€ pour l'achat d'un bungalow.

Vote d'accord à l'unanimité des présents

3.4 CLUBS

CEZANNE

La procédure de dissolution est en attente de réception de l'arrêté.

Le treuil a été transféré à Reims.

Le Comité Départemental devrait se voir affecté les matériels volants.

Attente de la désignation d'un liquidateur.

SAINT QUENTIN

La subvention du Conseil Départemental ne sera que de 7500 €.

Un planeur privé sera banalisé avec convention.

CHAMBERY

Revoir la tranche K 23. Problème seuil et décorrélation.

3.5 HANGAR NICOLAS

Rendez-vous avec Aérotechnique le 15 mars pour établir des Form 1 et possibilité de stockage à Aspres sur Buech. Ne concernerait que la partie planeur composite. Pour la partie avions une rencontre avec l'Aéroclub de Toussus le Noble pourrait permettre de gérer les pièces de Rallye.

Le Comité Régional PACA serait intéressé pour une reprise du bâti.

3.6 QUESTIONS ET POINTS DIVERS

Stand Planeur Service - Libourne

Proposition d'un kit d'avion remorqueur sur la base d'un Zenair CH 650.

Il s'agit d'un avion métallique (aluminium). Le kit est pré-percé ce qui constitue une économie de temps de montage très substantielle.

Construction 500 h - Moteur UL Power 4 cylindre à plat 130 cv – 120 k€

MCR FFVP

Pas de réparation prévue. Le moteur devient propriété de l'ANEPVV et doit être transféré à Castelnau-d'Aud.

Le club de Carpentras a formulé une demande pour récupérer et réparer la cellule. Les modalités pour le transfert de propriété de l'épave sont à définir pour que l'avion soit remis en état dans un délai raisonnable.

DEDALE

Il reste en compte des sommes réparties sur 3 associations. Une des associations a effectivement récupéré ses avoirs. Deux associations n'ont pas récupéré leurs avoirs.

Les propriétaires de planeurs anciens inscrivent actuellement leurs aéronefs par l'intermédiaire de leur club.

Dédale achèterait une machine à reconstruire et donc se réinscrirait permettant de recouvrer les sommes des deux associations disparues.

3.7 MESSAGERIE ANEPVV

Depuis le 15 mars 2025

contact@anepvv.fr

compta@anepvv.fr

Les anciennes messageries seront actives jusqu'au 15 mai 2025

Horaires contractuels des collaboratrices :

Modalités de travail des collaboratrices :

- Lundi - Bureau : Angélique (semaines paires) et Floriane
- Mardi - Bureau : Angélique (semaines paires) et Floriane
- Mercredi - Bureau : Floriane, Angélique en télétravail le matin
- Jeudi - Bureau : Angélique et Floriane
- Vendredi - Bureau : Angélique, Floriane en télétravail le matin

Les lundis, mardis des semaines impaires Angélique est en télétravail

DATE À RETENIR

Prochaines réunions du CONSEIL d'Administration en Présentiel

Jeudi 24 avril 2025 à 09 h 30

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 23 h 15